

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 23

votants : 28

OBJET :

**MUSÉE JUIN 1944
- GRATUITÉ AUX
MOIS DE JUILLET
ET AOÛT 2021**

L'an deux mil vingt et un,
le : **Lundi 07 juin**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} juin 2021.

PRESENTS : M. Philippe VAN-HOORNE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Didier COUSIN, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Lionel GONNET, Mme Mireille NOGUET, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José MARTIN, Mme Christine CHATEL, M. Pascal SAMSON, M. Mickaël MESNIL, M. Cédric COQUELIN, M. Serge DELAVALLÉE, Monsieur Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Philippe RONDEL, Mme Lucie CLOUARD et M. Gérard LATINIER.

Absents ou excusés : Mme Charlène RENARD qui a donné pouvoir à Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Maryse BRIANCEAU qui a donné pouvoir à Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Luc PAULHE qui a donné pouvoir à M. Pascal GUEUGNON, Mme Véronique LOUWAGIE qui a donné pouvoir à M. Philippe VAN-HOORNE, Mme Fleur GOSSELIN qui a donné pouvoir à M. Lionel GONNET et M. Stéphane CLOUET.

Monsieur Serge DELAVALLÉE a été nommé Secrétaire de Séance.

Dans le cadre de son action de communication touristique, l'Office de Tourisme des Pays de L'Aigle met en place une opération d'offre promotionnelle sur le territoire : opération chéquiers tourisme - loisirs.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : 14 JUIN 2021

Publié

le : 14 JUIN 2021

Le Maire,



Philippe
VAN-HOORNE

Un chéquier de 61 chèques de 1 € sera remis au visiteur justifiant de 3 nuits consécutives réservées sur le territoire de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle du 1^{er} juillet au 31 août 2021, ce chéquier étant utilisable dans les lieux de visites ou pour des activités de loisirs partenaires. Il est prévu la remise de 100 chéquiers, l'objectif étant d'offrir plus de pouvoir d'achat aux visiteurs concernés.

Une campagne de communication sur les réseaux sociaux est prévue avec pour cibles la région parisienne et les familles pour la mise en valeur du territoire et par là même de l'opération chéquiers tourisme-loisirs. Il est proposé que la Ville de L'AIGLE s'inscrive dans cette opération de promotion du territoire en instaurant la gratuité des visites du Musée Juin 1944 pendant les mois concernés par cette opération.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

➤ **APPROUVE la gratuité des entrées au Musée Juin 1944 du
1^{er} juillet au 31 août 2021.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Philippe VAN-HORNE